



# ANCA NOUVELLES

ASSOCIATION D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DE LA NATURE EN SEINE SAINT-DENIS

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2002

## Éditos

François Fuchs & Annie Pitolet

Lors de notre dernière Assemblée Générale, je proposais une nouvelle fois un changement de cap pour l'Anca. Mes tentatives précédentes avaient eu pour objectif d'élargir le champ d'action de notre association avec comme conséquences attendues : plus de clarté dans le message, un regain de participation, plus de poids et de reconnaissance de notre action.

Au début de l'année 2002, ayant compris que l'Anca resterait une association spécialisée dans l'étude et la protection de la nature, et jugeant que la subsistance d'une structure ayant cet objet demeurerait utile, je me suis penché sur la question des moyens à mettre en oeuvre pour faire face à une inéluctable baisse d'effectifs et de soutiens financiers.

J'ai présenté les pistes de travail qui me paraissaient alors salutaires dans mon rapport moral, approuvé en Assemblée Générale le 16 mars 2002 : revoir notre positionnement sur certains sites (notamment aux Coteaux d'Avron), c'est-à-dire opter pour l'étude et le contrôle au lieu d'une implication dans la gestion, et mettre en place un nouveau mode de fonctionnement et de communication, fondé sur un réseau de naturalistes de terrain, à la fois étendu et réactif.

Mais il vient un moment où le poids des résistances internes, des temps de déplacement vers la capitale, des choix familiaux, et de l'envie, c'est vrai, d'agir autrement, est le plus fort.

Et j'ai donc décidé de renoncer à mon engagement aux côtés de l'Anca. Le Conseil d'Administration a accepté ma démission le 10 mai dernier.

Au revoir à tous, nous nous croiserons sans doute, comme cela arrive nécessairement aux amis de la nature qui ne peuvent pas s'empêcher, où qu'ils soient, de s'engager sur les chemins au petit matin, les jumelles au cou et le petit carnet de croquis dans la main.

Merci à tous.

François Fuchs

Je tiens avant tout à remercier en mon nom, en celui du Conseil d'Administration et au vôtre, François FUCHS pour son action, son travail et tous les efforts qu'il a faits pour que vive l'ANCA au cours des difficiles années que nous venons de traverser. Le bénévolat demande beaucoup d'abnégation, de don de soi-même et François ne s'est guère ménagé. Son éloignement géographique, sa situation familiale et professionnelle ont été autant de difficultés pour assumer les responsabilités de son mandat de Président.

La nouvelle orientation qu'il voulait donner à notre association n'a pas rencontré l'accueil favorable qu'il escomptait comme il vous l'explique lui-même. Lors de l'Assemblée Générale, j'avais présenté ma démission de Vice-Présidente et vous en avais donné les raisons. Cette nouvelle situation a fait que j'ai accepté le poste de Présidente intérimaire, comme le veulent nos statuts. Le nouveau Bureau est également composé d'Alain THELLIER, Secrétaire et Janine SAMSON, Trésorière.

La situation en ce qui concerne l'ANCA sur les Coteaux d'Avron, est maintenant claire puisque que tout a été mis en place lors du COMITE CONSULTATIF qui a eu lieu le 15 juin et dont vous trouverez mon compte-rendu page 7. La municipalité assure désormais la gestion des Arrêtés de Biotope sous la houlette de M. CARON et des services des Espaces Verts. L'ANCA continue à faire ses inventaires faune-flore, en collaboration avec l'écologue municipal et les associations qui nous rejoindront au sein d'un Comité Scientifique en voie d'être créé. En ce qui concerne le rucher et le vignoble, nos équipes s'en occuperont comme nous l'avons toujours fait, c'est-à-dire d'une manière écologique et expérimentale puisqu'ils sont parties intégrantes des Arrêtés de Protection de Biotope.

Michel Jacquin, fondateur de notre Association, assume désormais la fonction de « Communiquant » entre la Municipalité et nous, ce qui a été fort bien accueilli, tant par Monsieur Demuyneck, Sénateur Maire, que par notre Conseil d'Administration.

Nous formulons tous le souhait que la confiance renaisse et que notre collaboration soit fructueuse pour la Nature, puisque avant tout c'est elle dont il est question, c'est elle que nous voulons protéger. J'espère avoir votre confiance et la mériter.

Annie PITOLET.

# Les Mares du Plateau d'Avron

Dossier d'Aurélié Hermans

## Étude et proposition de gestion des mares du Plateau d'Avron

Cette étude a été réalisée par Aurélié Hermans dans le cadre de son stage à l'ANCA durant l'année 2001/2002.

"En effet, c'est un endroit propice à la présence de mares, malgré le contexte fort urbanisé, car on y rencontre cinq "îlots" de nature, situés sur d'anciennes carrières souterraines, qui justifient leur caractère non-constructible. Ces cinq sites sont : le biotope des mares, le biotope des Alisiers, le verger du Bel-Air, la plaine de Rosny et le centre équestre. Ils sont occupés par une quantité plus ou moins grande de mares, apparues dans des dépressions grâce au sol argilo-marneux ou créées par l'homme et donc bâchées. Elles sont au nombre de quatorze, avec une biocénose variée et rare, voire protégée en région parisienne. [...]

Le diagnostic révèle dans un premier temps la complexité des acteurs qui se partagent les cinq sites étudiés. Deux sites sont privés : la plaine de Rosny (Rosny-sous-Bois) et le verger du Bel-Air (Neuilly-Plaisance), tandis que les trois autres sont publics : les biotopes des mares et des alisiers se situent dans le parc des "Coteaux d'Avron", qui appartient à la commune de Neuilly-Plaisance, et le centre équestre (Rosny-sous-Bois) est loué à la Direction Départementale de l'Équipement. Les biotopes des mares et des Alisiers sont les seuls sites mis sous Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APB). Les trois autres sites n'ont pas de statut de protection juridique, malgré une demande d'APB en

1999 pour la plaine de Rosny. [...] Dans un deuxième temps, le diagnostic a porté sur la faune et la flore rencontrées sur le milieu afin d'évaluer la valeur patrimoniale. [...] Ainsi, sur l'ensemble des mares, ont été relevées comme espèces inféodées aux plans d'eau : 25 végétaux, 2 oiseaux, 6 batraciens, 9 libellules, 9 insectes aquatiques (liste non-exhaustive). Parmi cette biocénose cinq espèces de batraciens sont protégées à l'échelon national par l'arrêté interministériel du 24 avril 1979 et à l'échelon européen par la convention de Berne (ratifiée par la France en 1990) pour le Triton Crêté et l'Alyte accoucheur; huit espèces végétales sont rares dans la région. Les orientations de gestion proposent :

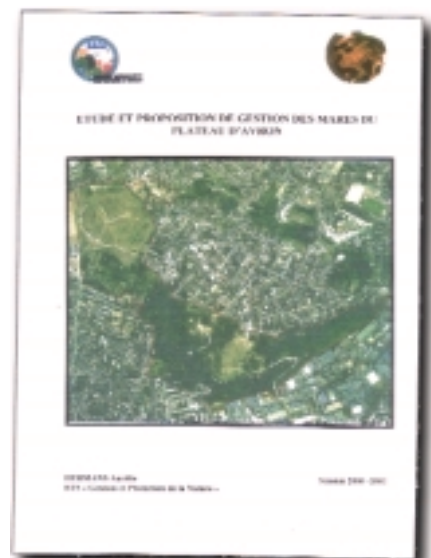
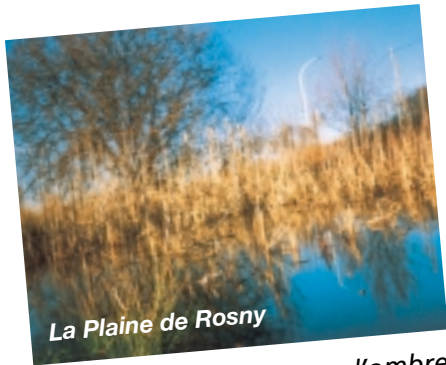
- **D'accroître la valeur biologique des mares** en les restaurant, tout en utilisant une gestion respectueuse de la faune et de la flore. Par la suite, il faudra surveiller et contenir la végétation. Il semble aussi important de développer l'information auprès du public.
- **D'augmenter la connaissance des mares** en améliorant les conditions d'accès aux sites, en effectuant un suivi des espèces bio-indicatrices, en poursuivant les inventaires de la faune aquatique et en effectuant un suivi du

ou arbustes faisant trop d'ombre à la mare. Puis sur le plan d'eau, l'enlèvement des rhizomes d'hélophytes, des hydrophytes immergés ou des algues vertes filamenteuses, me semblait aussi être indispensable. De plus, la restauration d'un sentier dans le biotope des mares permettra de faciliter leur accès. Il en est de même dans chaque site où le débroussaillage est conseillé afin de maintenir l'accessibilité des mares. D'autres opérations de restauration ont été proposées telles que nettoyer les rives et curer. [...] **Les mares sont des milieux menacés de disparition car elles sont petit à petit repeuplées par la végétation, en parti dû à leur manque de gestion. Leur restauration est donc indispensable ainsi que leur suivi et leur protection.**"

Ce dossier est à consulter au local de l'ANCA.



déplacement des populations de batraciens. [...] Les opérations de gestion de l'année 2002 proposées pour chaque mare, sont essentiellement faites pour dégager le plan d'eau et ses rives. Sur les rives le débroussaillage a été préconisé, ainsi que la taille ou l'élagage de quelques arbres







# Et si nous parlions de la vigne et du rucher !

Annie Pitolet

Consciencieusement, laborieusement, avec persévérance et dans un esprit de chaleur et joyeuse camaraderie, les équipes qui s'occupent de la vigne et des ruches accomplissent leur travail tout au long de l'année.

Jacques Villiers, trop pris par ses activités professionnelles, partage désormais la responsabilité de la gestion du rucher avec Jean-Pierre Bréda dont la compétence n'est plus à prouver.

L'extraction du miel a eu lieu le samedi 27 juillet, sous un soleil ardent et il a fait chaud sous les vareuses ! Nous étions une douzaine et le travail a été mené rondement.

Malheureusement, la récolte a été plus que médiocre, non pas en qualité mais bien en quantité. Les essaims sont très faibles et il va nous falloir investir l'année prochaine. Les vareuses aussi ont fait leur temps. Tout notre matériel vieillit et demande à être changé.

En ce qui concerne la vigne, elle va bien et les vignerons aussi, sous la houlette de notre Maître à tous, Alain Moine ! Difficile de faire des pronostics quant à l'avenir, les conditions atmosphériques changent tellement vite !

Nous sommes encore loin des vendanges qui se feront vraisemblablement début octobre. Début août, la pose des filets est de rigueur, nos amis les oiseaux étant de vrais pillards !

Je vous rappelle qu'il nous reste du miel et des bouteilles de vin, cru 2000 et 2001. N'hésitez pas à en commander ! Cela peut faire l'objet de petits cadeaux qui font plaisir !

*N'oubliez pas non plus que toutes les bonnes volontés sont la bienvenue, même si elles sont sporadiques, cela fait partie du bénévolat.*

*Pour les dates des vendanges, consultez la messagerie de l'anca au 01 43 09 19 69*



## POT DE MIEL

3,80 € 500 grammes

Miel des Coteaux d'Avron récolté à Neuilly-Plaisance en juillet 2001.

## VIN DES COTEAUX d'AVRON

75 cl. 11,3% Vol

7,60 €

Vin blanc sec issu d'un cépage Chardonnay.

Le vignoble situé au sein d'un arrêté de protection de biotope (présence de l'Alisier de Fontainebleau) est l'objet d'un soin particulier dans le choix des produits de traitement contre les maladies de la vigne, ainsi que pour le désherbage qui est sélectif pour préserver les plantes sauvages adventices des vignes, dont le Muscari à toupet, l'ail des vignes et la très belle Tulipe sylvestre.

*Cacheté à la cire d'abeille des Coteaux d'Avron*



# Visite du site de Jablines...

Alain Thellier

## Le 15 juin, Jablines.

La boucle de la Marne de *Jablines* est occupée en grande partie par d'anciennes sablières transformées partiellement en base de loisirs (lacs) mais comporte aussi des champs, des parties marécageuses ou arides, bref une grande variété de milieux. Elle est devenue le site de référence pour les ornithologues de l'IDF.

Guidé par Stéphane Chambris du CPN "Étourneaux 93" nous avons pu y surprendre des oiseaux rares.

En partant de la route nous traversons des champs avec pratiquement pas de messicoles (le désert agricole). Seul les bas-côtés sont fleuris avec coquelicots, vesce cracca (bleue), grandes mauves et une touffe de senebrière corne de cerf, curieuse plantes aux feuilles découpées, plaquées, des sols tassés azotés (quelques pieds existent aussi sur la rue longeant le *biotope des mares du Coteau d'Avron*).

Se laissent apercevoir des bergeronnettes jaunes dans les blés.

Sur le talus du TGV (et après) on retrouve une plante caractéristique et abondante sur Jablines (mais aussi à *la plaine de Rosny, à la gare de Noisy le Sec, au Coteau, à Gagny St Pierre, à Rosny sous bois*, etc...) la Centaurée maculée ou Centaurée du Pays Rhéan au feuillage cendré et découpé, aux panicules de fleurs roses, une classique des sols caillouteux (xériques/héliophiles) certainement transportés par les granulats via les lignes SNCF d'un site à l'autre.

Après un puit de pétrole, on retrouve quelques bosquets relictuels secs de chênes et peupliers gris : la forêt alluviale sèche comme au bord du Rhin. On y entend la tourterelle des bois et s'y pose le bruant jaune.

Nous sommes dans la *vallée de la Marne* et ici à *Jablines* se trouvent les 3 couches géologiques: la basse,

la moyenne et la haute terrasse de la Marne. Ce sont des alluvions déposés à différentes altitudes/époques pré-historiques par un fleuve jadis plus impétueux.

La *basse terrasse* est constituée de sols marno-argileux mous comme à la *Haute Ile*. On y trouve souvent des plantes calcicoles comme les ophrys.

La *moyenne terrasse* est constituée de sols sableux neutres à acides comme au parc des 33ha ou à la ZI des chanoux à Neuilly/Marne : Chênaie ou prairies rases à rubéole/serpolet.

La *haute terrasse* est faite de sols sablo-argileux, avec des galets. Le sol y est très drainant comme ici dans cette partie très sèche.

Différents trous et pistes de motocross y décapent le sol. Des hirondelles de rivages ont nichés jadis ici dans les talus de sable où subsistent leurs terriers. Des plantes naines poussent ici dans le sable : la luzerne naine aux graines en forme de tonneau épineux, les étoiles jaunes de l'Orpin acre, la plus petite graminée d'Europe: la Mibora (>5cm), des bugranes mais aussi la belle gesse tubéreuse. Des têtards de crapauds stupides agonisent dans des flaques desséchées : Quel espèce? Le Crapaud calamite !!!



**Bruant Jaune**

De grands tas de pierre abritent de belles populations de lézards des murailles.

Plus loin nous trouvons des ophrys abeille, un orchis bouc, des œillets prolifères, le géranium des colombes et surtout une belle station de potentille dressée (*P. recta*)



**Potentilla Recta**

Cette belle fleur jaune méridionale apprécie les sols drainant, chauds, non-calcaires (sablo-argileux) . Elle existe au *Coteau* (Talus à Orchis Boucs), à Rosny sous bois (talus pont autoroute), vers Isles les Meldeuses (avant la sablière) et vers le *port de Bonneuil* (berges hautes de la Marne).

Une curieuse plante (nouvelle pour moi !) qui nous rappelle les immortelles des dunes littorales : la Cotonnière d'Allemagne . Quelques petits muscaris en graines.

Plus loin on retrouve cette potentille dressée avec le desmazeria (minuscule graminée méridionale) et les grandes fleurs jaunes de l'Onagre (fleur d'Amérique cultivée)

L'oedicnème (oiseau étrange des steppes caillouteuses) s'enfuit devant nous loin dans un champ. De nombreuses libellules au bord des vastes lacs retournés à l'état sauvage, entourés de saules blancs.

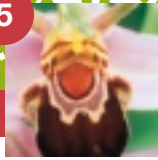
Une station d'Helléborine à feuilles larges y prospère (orchidée) Nous inspectons une petite mare : fleurs mauves de la véronique aquatique, nombreux têtards (espèce ???), nombreuses libellules.

Sur le lac encore un couple de grèbes, un Héron cendré, et une belle population de vanneaux.

Les vanneaux, oiseaux migrateurs, sont surtout communs l'hiver dans les champs détremés, et je m'étonne de leur nombre ici à cette époque. S'y reproduisent ils donc ?

Malheureusement, Stéphane m'explique que les jeunes vanneaux et





# ... Un site pour le Parc Naturel Régional

Alain Thellier

leurs œufs sont tous dévorés par les goélands. Ceux-ci étant attirés en nombre par la décharge publique de Clay-Souilly.

Toujours ce problème pas réglé des décharges !

Dans les parties de prairies détrem-pées, arrivent les plantes riveraines comme l'Épiaire des marais et le pigamon jaune. Un immense machaon nous double (grand papillon noir et jaune).

Au bord des lacs, des bouleaux (influence acide de la moyenne terrasse), quelques plantes aquatiques : le carex faux-souchet aux goupillons verts pendants, le potamo-crepu, le myriophille commun, la lentille d'eau trilobée et surtout des utriculaires (la plupart des utriculaires sont protégées en IDF).

Nous retrouvons le Blackstonia et la gesse tubéreuse et après avoir fait s'enfuir un renard nous retrouvons des orchidées (Ophrys abeille, Orchis pyramidal et Orchis à deux feuilles) parmi les fraises des bois et les prêles (P. des marais et autres).

Dans la grande allée desséchée de la sablière on retrouve deux papilionacées originales, la Vulnéraire (médicinale) et la vesce jaune (méridionale et rare) et surtout il vient se poser à côté de nous une pie grièche écorcheur mâle : superbe observation !

Nous repartons au **Marais de Lesches**: vaste étendue marécageuse qui coupe une des boucles de la Marne. C'est en fait l'ancien lit du Morin qui jadis se jetait dans la Marne bien au Nord (en sens inverse du ruisseau actuel). Ce marais est ancien (carte de Cassini 1750) tout comme la petite ferme médiévale de Platry avec ses moutons, qui le surplombe. C'est surtout une peupleraie assez sauvage, boueuse, inondée avec un ruisseau au centre bordé de très vieux saules tortueux et vermoulus. Un serpent y plonge, les crottes de ragondins y flottent, les grenouilles aussi : un parfait marais de

sorcière. Dans les prés détrem-pés (mouillères) prospèrent des véroniques aquatiques, plantains d'eaux, et des scirpes maritimes. Au bord du ruisseau pousse une plante superbe et rare en IDF, le jonc fleuri à grande fleurs roses en bouquets. Cette plante est originale ici mais elle est habituelle dans le Marais Poitevin. Le sous-bois lui est assez inhumain et hostile (boue, orties,...) avec de l'Épiaire des marais, Pigamon jaune, Valériane et le Nerprun abondants. Les clairières de coupes sont pleines d'ornières à grenouilles (G. agiles) avec chara et callitriche. Une rare mouette mélancéphale nous surplombe et on entend le Lorient. Dans ce milieu superbe le Naturaliste curieux pourrait y chercher des capricornes, des coléoptères aquatiques, ou des crapauds sonneurs ou pélobates car le milieu semble très favorable. Quelques Aristoloches, Campanules raiponce et gaillet jaunes poussent encore le long de la route.



La "Carte géographique" est un papillon fréquent en juillet dans toute la boucle de Jablines.



La vieille ferme de Platry surplombe le marais de Lesches et existait déjà en 1750



Pie grièche écorcheur



Le superbe et rare Jonc fleuri est bien plus fréquent dans le marais Poitevin



Le marais de Lesches, inhumain et boueux, mais paradis des oiseaux



Mibora minima la plus petite graminée d'Europe (5 cm) aime les sables maritimes ... même ceux de Jablines

# Brèves Naturalistes

Alain Thellier - Loïc Lelardoux

**Le lézard vivipare au Baussay.** Ce printemps, j'ai vu s'enfouir un lézard dans les carex et les feuilles mortes du haut de la carrière du Baussay (chemin sous les trembles). C'était un lézard brun, sans tache, à petite tête avec des traits fins de chaque côté le long du dos, bref un lézard vivipare (*Lacerta vivipara*). C'est un de nos 4 reptiles de Seine St Denis et le plus rare (les autres sont le lézard des murailles, l'orvet, La couleuvre à collier). Il préfère les landes à bruyères et à myrtilles et est très commun dans les tourbières d'Auvergne. Il ne craint pas l'altitude car tout comme la vipère péliade, il accouche des petits tout formés. Il a déjà été vu dans le 93 à Coubron, au Bois de Bernouille et vers la Dhuis sous la ligne HT et doit aussi certainement exister au Bois St Martin (privé). La ZNIEFF "Carrière St Pierre & Bausset" abrite donc nos 4 reptiles protégés.

## La Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)



Le seul serpent qui vit dans les environs car la vipère ne semble pas exister sur cette rive de la Marne (mais à la Forêt Notre-Dame, Sénart, Fontainebleau, etc...). Inoffensive mais pouvant devenir assez grande, reconnaissable à son collier jaune, nageant très bien, elle dépend souvent pour sa nourriture de populations importantes de grenouilles (vertes notamment).

Elle est protégée (destruction interdite) mais devenue un animal très rare dans l'Est Parisien notamment en Seine St Denis :

Au Coteau d'Avron, elle a été signalée vers 1990 mais jamais revue depuis (manque de mares à grenouilles).

A Gagny, carrière St Pierre, elle est observée de temps en temps (1985 à 2001), mais se reproduit en fait dans le parc boisé privé de Montguichet.

A Chelles, elle existait sur le site du Sempin (carrières avec mares) et a subsisté longtemps dans une fosse à grenouille du chantier (vers 1997).

A Chelles un grand spécimen enroulé prenait le soleil en 2001 sous les lignes HT du Fort de Chelles.

A Livry-Gargan elle nageait dans la mare du Parc des Friches en 2002. Sur la Dhuis à Courtry (à confirmer).

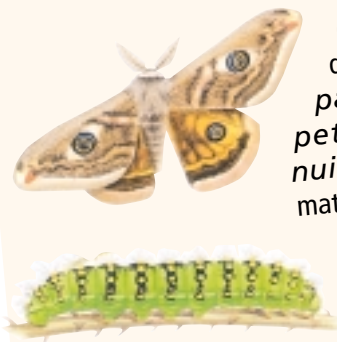
En forêt de Bondy (Massif de l'Aulnoye).

Au Biotope de Bernouille avec une belle population (mais surtout des jeunes) notamment au bord des ornières.

A la Carrière de Claye-Souilly aussi une belle population au bord du lac et des mares.

## Plateau d'Avron, le 10 juillet 2002

- Observation de l'*orthetrum coeruleascens*, l'*orthetrum bleuissant*. Cette libellule affectionne les eaux peu profondes de température élevée pendant l'été. c'est le seul site où elle est présente en Seine-Saint-Denis (Source : Vincent Le Calvez, 1997).



- Observation de la chenille du *pavonia pavonia*, le petit-paon-de-nuit. La chenille mature a été observée sur la ronce.

## Des œillet à Livry-Gargan.

Dans la magnifique réserve de chasse du plateau boisé de Livry, le long des allées ensoleillées silicoles poussent de lumineux petits œillets rose : l'œillet velu (*Dianthus armeria*)

## Brèves Botaniques

- Vers la piste cyclable du parc des 33ha, donc à Neuilly/Marne : un petit buglosse bleu messicole (*Lycopsis arvensis*).
- Au Lac de Maison-Blanche la plante aquatique inconnue était fleurie, c'est la "Berle dressée" (selon le guide Delachaux et Nietsle) et non pas une Ache protégée ( Quoique je ne trouve pas la Berle ni dans la "Flore Coste" ni dans le "Bournérias" !!?)
- Au Coteau Avron : toujours 3 euphorbes (*Euphorbia esula* ?) à l'emplacement du décrotoir, à l'entrée de l'APB des Alisiers, avec des orobanches.
- Sur la Plaine de Rosny toujours les absinthes et de grands aigremoines (1m50) certainement des *Agrimonia odorata* (3 stations) également un ophrys abeille.



# Comité Consultatif

Annie Pitolet

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DU 20 JUIN 2002

Cette réunion a été présidée par Monsieur Jean ARIBAUD, Préfet de la Seine Saint-Denis.

Au nombre des participants, on pouvait compter : Monsieur Christian DEMUYNCK et Madame, Pierre FACON, plusieurs membres du Conseil Municipal et des Espaces Verts ainsi que des représentants de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, du Conseil Général et de diverses administrations, Sébastien FILOCHE du Conservatoire Botanique de la biodiversité en IDF, Stéphane CHAMBRIS du CPN "Étourneaux 93". La DIREN n'était pas représentée.

Nous avons tout d'abord visité la classe Nature où Monsieur CARON nous a montré le matériel et expliqué le travail pédagogique effectué avec les enfants tant sur place que sur le site.

Nous nous sommes rendus sur l'Arrêté de Protection de Biotope des Mares et M. CARON a fait une visite commentée, en expliquant au fur et à mesure comment il comptait appliquer son plan de gestion sur les cinq années à venir.

Il ne manque pas de citer au passage toutes les actions menées par l'ANCA.

Au cours d'une station devant le verger, il fait part du projet de la Municipalité de planter des pieds de vigne grimpante qui auront pour support les arbres du Verger. Il insiste sur la richesse tant faunistique que floristique de cette prairie et son intention de la protéger au maximum. Sébastien Filoche intervient et confirme la nécessité de la protection de cette strate herbacée.

Nous visitons ensuite le vignoble et le sentier nature où il explique la nécessité de réouverture des clairières créées par l'ANCA et le travail de débroussaillage envisagé sur la pente gypseuse qui sépare l'APB de la zone industrielle, avec bien entendu une séparation arbustive entre les deux, cette zone étant très riche.

De retour en Mairie, la réunion commence. Discours du Préfet, du Maire qui relate l'historique du Parc en ne manquant pas de rappeler tout le travail effectué par l'ANCA. Il affirme ensuite sa légitimité de seul Gestionnaire du Parc et des A.P.B, ce qui n'est remis en cause par personne. Ensuite, M. CARON explique dans les grandes lignes son Plan de Gestion en soulignant qu'il s'est largement inspiré de celui de l'ANCA et aussi de celui d'ECOSPHERE.

La représentante de la D.D.A (agriculture et forêt) fait ses remarques à savoir qu'il est interdit d'introduire des lapins et préconise pour le défrichage, des ânes aux piquets.

Elle émet également une réserve pour la plantation de la vigne quant à la surface autorisée. Celle-ci ne sera pas dépassée puisque sur les 20 ares

autorisés, notre vignoble n'en occupe que 12.

Michel JACQUIN prend ensuite la parole et approuve la qualité du plan de gestion. Il aimerait savoir à combien se montera le budget prévu pour cette gestion. Les chiffres lui sont donnés. Il demande qu'un Comité Scientifique soit mis en place, ce qui est accepté par M. Demuynck qui souhaite qu'il s'agisse d'une structure légère.

Ce Comité pourra ressembler à celui qui a été mis en place pour la Forêt de Notre-Dame. Il pourra être composé, sous l'égide de la commune des associations et instances telles que le Muséum d'Histoire Naturelle, le Conservatoire Botanique de la Biodiversité en Ile de France, la LPO, et bien entendu l'ANCA. Il aurait pour but de continuer l'inventaire faunistique et floristique, entre autres.

Annie PITOLET demande ce qu'il en est du suivi de la vigne et du rucher. Monsieur DEMUYNCK affirme qu'il n'y a aucun changement. L'ANCA continuera ses activités comme par le passé.

La séance se termine sur un consensus général bien qu'aucun vote ne vienne sanctionner l'approbation du Plan de Gestion proposé par Monsieur CARON.

La réunion se termine par un pot d'amitié dans une ambiance de satisfaction générale.



Ces dossiers sont à consulter au local de l'ANCA.

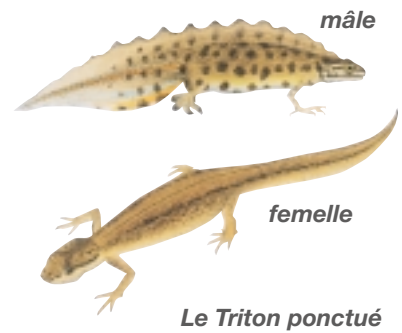
# La Butte Verte à Noisy-le-Grand (93)

Loïc Lelardoux

Le parc de loisirs est, dans sa partie basse, une relique du massif forestier du Val Maubué. Aujourd'hui enclavé dans la zone industrielle de Marne-la-Vallée, le parc de la Butte Verte présente deux mares d'une richesse impressionnante. Les quatre espèces de tritons y sont présentes (*palmé*, *ponctué*, *crêté* et *alpestre*). Ces mares forestières nous offrent également la possibilité d'observer le *Dysticus marginalis*, grand *Dytique* très abondant en été.

Ce coléoptère aquatique est l'un des super-prédateur de la mare. Enfin, plusieurs *Gasteropodes* fréquentent les eaux, tel que le *Lymnaea stagnalis*, un *limnée* mesurant jusqu'à 6 cm de long. Tout ce petit monde des mares est aujourd'hui menacé par la réalisation d'une bretelle d'autoroute. Des mesures compensatoires devraient avoir lieu.

Affaire à suivre...



Le Triton ponctué



Le Triton Crêté mâle



## Les petites annonces

ANCA

### À vos crayons,

Si vous voulez faire passer un article ou une observation dans l'anca nouvelles, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par mail ou par courrier.

### Avis aux volontaires,

L'association recherche des bénévoles pour faire un peu de ménage et d'entretien au local.

### Journées du Patrimoine,

Les samedi et dimanche 21 et 22 septembre, l'ANCA tiendra un stand à la Ferme Modèle de Rosny s/s Bois où aura lieu une exposition sur tout ce qui touche à la nature. Ce sera pour nous l'occasion de faire connaître notre association et les actions qu'elle mène pour la découverte et la protection de la Nature. Nous y aurons aussi la possibilité de vendre notre production de vin et de miel. Nous avons besoin de beaucoup de personnes pour tenir ce stand, cette exposition étant très fréquentée. Merci à l'avance de répondre à cet appel.

**Avis aux retardataires,**  
La trésorière sera ravie d'encaisser les chèques de tous ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation. Merci à l'avance.



### LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

ÉTUDE ET PROTECTION DE LA FAUNE & DE LA FLORE

31 bis, Rue Edgard Quinet  
93360 NEUILLY-PLAISANCE  
Tel/Fax : 01 43 09 19 69  
e-mail : anca@magic.fr

<http://perso.magic.fr/anca/>

ASSOCIATION DE LOI 1901 AGRÉÉE AUX TITRES DU CODE DE L'URBANISME  
ET DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE